



Note d'expertise

Suivi de la gestion des prairies du haut de falaise

Préliminaire :

Le suivi proposé par le CBN de Brest en collaboration avec la gestionnaire de la réserve a été élaboré après échange sur le terrain le 11 juillet 2016. Il répond aux objectifs du plan de gestion en cours sur la RNN de Cap Romain concernant l'amélioration de la diversité et de la naturalité des végétations du site. Par ailleurs la restitution des résultats de ses suivis peut contribuer aux échanges et l'appropriation des enjeux par les propriétaires riverains du site.

Objectif du suivi :

Evaluer l'impact de la gestion mise en œuvre sur la qualité et la diversité floristique de la végétation des parcelles du haut de falaise.

Indicateurs suivis :

Nombre d'orchidées par unité de gestion homogène¹ : les orchidées sont des espèces facilement identifiables, sur lesquelles l'attention des acteurs du site peut être apportée par leur biologie particulière (lien faune/flore et flore/fonge) et leur esthétisme. Par ailleurs elles constituent un patrimoine naturel caractéristique des pelouses et prairie ouverte des sols calcaires ; Sur le site 3 espèces sont actuellement répertoriées : *Orchis pyramidata*, *Ophrys apifera*, *Hymantoglossum hircinum*

Diversité des dicotylédones de chaque unité de gestion homogène : actuellement les végétations du haut de falaise sont dominées par quelques graminées (Houlque laineuse, frommental notamment). La gestion par fauche, ratissage de la litière et extraction des coupes a pour objectif de diversifier la végétation et d'y permettre le développement de dicotylédones (plantes à fleurs).

Protocole :

Le protocole vise à être facilement réalisable par le gestionnaire de manière continue et répétée afin de garder son efficience de résultat.

En amont il est nécessaire de réaliser une carte des unités de gestion et de nommer chacune d'entre elle. Chaque année la gestion mise en œuvre sur chaque unité sera notée : date de fauche, ratissage de la litière (superficiel ou plus approfondi)...

¹ Unité de gestion homogène : il s'agit d'unité de surface qui peuvent correspondre à une parcelle ou une partie d'une parcelle qui bénéficie de la même gestion.

- 1) **comptage des pieds d'orchidées par unité de gestion** tout au long de la saison de floraison (mai à juillet) et en différenciant les espèces. Pour faciliter le comptage et éviter les doublons ou les omissions, les pieds repérés en début de saison et qui pourraient disparaître ensuite seront discrètement localisés par un petit piquet. Les pieds se développant sur les chemins ou les pentes de la falaise, hors unité de gestion, pourront être comptabilisés également en précisant leur localisation

- 2) A la période optimum de floraison des espèces, fin juin – début juillet (à adapter suivant l'année) **inventaire des plantes à fleurs sur chaque unité de gestion** ; Ne sont pris en compte que les pieds en boutons, en fleurs ou en fruits. Pour chaque espèce est attribuée par unité de gestion, une estimation de la densité de pieds fleuris en trois classes : faible, moyenne, forte (+, ++, +++). Il est également noté lors du relevé la hauteur moyenne de la végétation, la présence de litière. Afin de former la gestionnaire à l'identification des espèces une formation est engagée depuis 2 années et un herbier photographique en cours de réalisation.

Restitution :

Tableau annuel des relevés par unité de gestion du type ci-dessous :

Unités de gestion		P1	P2	P3	P4	,,,
Hauteur moyenne (cm)		60	20			
Litière		++	-			
Orchidées						
Ophrys abeille	Ophrys apifera	0	-			
Orchis pyramidal	Orchis pyramidata	-	3			
Orchis bouc	Himantoglossum hircinum	1	-			
Dicotyledones						
Trèfle blanc	Trifolium repens	+++	-			
Lotier corniculé	Lotus corniculatus	++	+			
Porcelle enracinée	Hypochaeris radiculata	++	-			
Seneçon de jacob	Senecio jacobea	+	++			
Trèfle des prés	Trifolium campestre	++	+			
Picride fausse-vipérine	Picris echioides	+	-			
Panicaut des champs	Eryngium campestre	++	-			
Silene alba	Compagnon blanc	++	-			
Achillée millefeuille	Achillea millefolia	-	+			
Ail des vignes	Allium vineale	-	+			
Laiteron des champs	Sonchus oleraceus	-	+			
Geranium mou	Geranium molle	-	+			
Crépis à tige capillaire	Crépis capillaris	-	+			
Liondent hispide	Leontodon hispidus	-	+			
Salsifi des prés	Tragopogon pratensis	-	+			

Des graphes pourront être élaborés après quelques années de suivi par unité de gestion ou plus globalement.

Peu à peu des corrélations pourront apparaître entre pratique de gestion et évolution de la diversité floristique.